

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE-DE-LA-RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 3 mars 2025 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine-Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Noëlla Daraïche, conseillère
Madame Sylvie Langlois, conseillère

Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
Monsieur Denis Lavoie, conseiller

Absent : Monsieur Albini Fournier, conseiller
Monsieur Jean-François Synnett, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire, M. Joël Côté, ouvre la séance.

2025-03-425

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Noëlla Daraïche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption du procès-verbal du 3 février 2025 @
- 4) Acceptation des déboursés de février 2025®
- 5) Acceptation des comptes à payer (\$)®
- 6) Soumission Electropage®
- 7) Remplacement sonde de puits, Ganex®
- 8) Appel d'offres achat d'un tracteur®
- 9) Conciergerie®
- 10) Suivi du maire et des conseillers
- 11) Correspondance ;
- 12) Varia ;
- 13) Période de questions
- 14) Levée de la séance ; ®

2025-03-426

Adoption du procès-verbal du 3 février 2025

Il est proposé par Denis Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal du 6 janvier 2025 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

2025-03-427

Acceptation des déboursés de février 2025

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les déboursés de janvier 2025 soient adoptés tels que présentés.

2025-03-428

Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 28 février 2025 ; en conséquence, après discussion, il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 15 980,90 \$ et que le secrétaire-trésorier procède à l'émission des chèques.

2025-03-429

Soumission Électropage

ATTENDU QUE la nécessité de réparer le système de chauffage de l'entrepôt du 142 Principale ;

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu d'accepter la soumission d'Électropage SCC. Au montant de 2550 \$ plus taxes, pour la réparation du système de chauffage de l'entrepôt du 142 Principale.

2025-03-430

Remplacement sonde de puits

ATTENDU QUE la sonde de niveau au puits d'eau potable de Manche d'Épée est hors d'usage ;

Attendue qu'il s'agit d'un équipement essentiel pour le bon fonctionnement du réseau ;

Il est proposé par Jean-Marc Desroches et résolu unanimement d'accepter la soumission de Ganex. au montant de 4700 \$ plus taxes, pour le remplacement de celle-ci et d'affecter la dépense, au fonds affecté à l'eau potable.

2025-03-431

Appel d'offres achat d'un tracteur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a comme projet l'achat d'un tracteur qui va lui permettre d'entretenir la piste d'atterrissage, les accotements de rues ainsi que de souffler la neige pour élargir les rues et stationnements en hiver ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Langlois et résolu unanimement QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ autorise le directeur général de lancer un appel d'offres public pour un tracteur (équipé de souffleur avant, débroussailleuse et tarière), selon le devis préparé

2025-03-432

Conciergerie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a affiché à deux reprises dans les deux dernières années un poste pour la conciergerie des locaux municipaux, sans résultat ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Noëlla Daraiche et résolu unanimement QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ accepte l'embauche de Madame Manon Parr comme contractuel à la conciergerie de la municipalité, sous la supervision du directeur général.

Rapport du conseil

Le maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs.

Correspondance

Le Maire, Joël Côté, fait lecture des diverses correspondances.

Varia

Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions des gens présents à la séance.

2025-03-433

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée,
il est 19 h 15

Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Joël Côté, maire

Vital Côté, directeur général

